



AVIS DU MAIRE

-
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira en mairie,
Vendredi 28 mars 2014 à 20h30
Affiché le lundi 24 mars 2014

-
ORDRE DU JOUR
Séance ordinaire

1. Election du Maire
2. Election des Adjoints



Le Maire,


Renée NICOUX,
Sénateur de la Creuse